

Amis du domaine de Marly

PV de l'AGO du 13 novembre 2021
tenue à 15h, Salle Camille Saint-Saëns, Mairie de Louveciennes

Etaient présents ou représentés : 63 adhérents + 47 pouvoirs soit 110 adhérents à jour de cotisation.

Le président du Syndicat Intercommunal Jean-François PERRAULT souhaite la bienvenue aux participants et informe de son retour temporaire à la présidence du Syndicat dans l'attente des prochaines élections municipales prévues à Louveciennes en décembre.

Puis le président des Amis, Alain MAILLET, lit le mot rédigé par Géraldine CHOPIN, Directrice du musée à l'attention des participants et déclare l'Assemblée ouverte.

Sont alors abordés les différents points de l'ordre du jour :

1. Rapport moral

Le président lit le rapport moral (cf. pièce jointe) et passe la parole à l'assemblée.

Puis il est procédé au vote :

Abstentions : néant

Contre : néant

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

2. Etats financiers

Daniel SENECHAULT, trésorier, présente les différents états financiers qui ont été au préalable adressés à tous les adhérents.

2.1 l'exercice comptable 2020-2021 (cf. pièce jointe) se caractérise essentiellement par :

- une bonne résistance à la crise, les cotisations n'ayant diminué que de 8% sur la période en raison du soutien des adhérents (7470 €)
- un excédent traditionnel de gestion (dépenses et recettes de fonctionnement) qui demeure nettement positif à 3722 €
- un excédent de la revue MAP (1954 €) grâce à un rebond des ventes
- une trésorerie qui se maintient à plus de 42000 €, après 9960 € de mécénat

Au final l'exercice peut être qualifié de satisfaisant compte tenu des circonstances.

Puis il est procédé au vote sur l'adoption du compte de résultats 2020-2021 et le quitus aux administrateurs.

Abstentions : néant

Contre : néant

Le compte de résultats/quitus aux administrateurs est adopté à l'unanimité.

2.2 budget 2021-2022 (cf. pièce jointe)

Les chiffres budgétés traduisent l'hypothèse d'un retour à une activité normale sur l'ensemble de l'exercice.

Au final et sauf élément imprévu (en particulier dépenses de mécénat), le budget 2021-2022 dégagerait un excédent de trésorerie de 7700 €, ce qui porterait la trésorerie de fin d'exercice à 50000 €.

Puis il est procédé au vote sur l'adoption du budget 2021-2022.

Abstentions : néant

Contre : néant

Le budget est adopté à l'unanimité.

3. Projets des Amis pour 2022

Le programme du 1^{er} trimestre civil 2022, non définitif, est présenté par Annick LE MOULT et Anne ROSE.

Il est réaffirmé le principe d'au moins un voyage à l'étranger chaque année (à l'exemple des Lacs italiens ou de la Bavière récemment réalisés) et d'un voyage en France.

Les adhérents ont exprimé oralement et par écrit de nombreuses propositions d'activités.

Le président les en remercie. Toutes ces suggestions seront étudiées par la Commission activités.

4. Renouvellement et élection des Administrateurs

Plusieurs mandats d'administrateurs arrivés à échéance sont à renouveler :

Sophie LARDENOIS

Marc BOSS

Michel FESSEAU

Pierre MEGEMONT

De son côté Patrick OZANNE dont le mandat est également arrivé à échéance, n'a pas souhaité son renouvellement.

Il est alors procédé au vote.

Abstentions : néant

Sont réélus à l'unanimité :

Sophie LARDENOIS

Marc BOSS

Michel FESSEAU

Pierre MEGEMONT.

5. questions diverses

Il est précisé que le règlement intérieur fera l'objet d'une mise à jour concernant le nouveau nom de l'association et son adresse, tels que votés lors de l'AGE du 3 juillet 2021.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, l'assemblée est levée à 16h.

Le Président
Alain MAILLET

La Secrétaire
Sophie LARDENOIS